



CONTRAT DE REPRESENTATION ARTISTIQUE

ENTRE LES SOUSSIGNES:

M MARSEILLE Patrick Président de «*Heurdys*»

Et l'établissement :

Représenté par :

Il a été convenu ce qui suit :

Le groupe *Heurdys* composé de quatre musiciens se produira :

DATE : LIEU :

HORAIRE :

Dans la formule définie ci-après (cocher la mention utile ou préciser):

Apéro concert

Dîner concert

Concert

Autres:

DUREE DE LA PRESTATION :

NOMBRE DE REPAS :

DIVERS :

CACHET :

Fait à : Boulay les Barres

Signature du représentant des Heurdys

Le : 20/01/2011

Signature du responsable de l'établissement

Faire apparaître la mention «lu et approuvé»

MODALITES DU CONTRAT

1. En cas d'annulation de l'établissement, celui-ci devra redéfinir, en accord avec un responsable de l'association, une nouvelle date de représentation dans un délai maximum d'un an. Toutefois, si l'établissement ne reconduit pas le contrat dans le délai indiqué, celui-ci devra dédommager le groupe de la moitié du cachet prévu, sauf cas de force majeure.
2. En cas d'annulation du groupe Heurdys, les membres représentés par leur président : M MARSEILLE Patrick, s'engagent à reporter leur prestation et redéfinir dans un délai d'un an à partir de la date d'annulation, une nouvelle date de représentation.
3. Dans tous les cas, le cachet sera à régler dans sa totalité à l'issue de la représentation. Il sera alors délivré une facture avec la liste complète des morceaux interprétés.
4. Les musiciens et les adhérents actifs, sont couverts par l'assurance de l'association « *Heurdys* ». Les garanties couvrent les dommages corporels et matériels.
5. Aucune rémunération n'est allouée aux musiciens et adhérents. La totalité des cachets est placé sur le compte de l'association, afin de permettre le financement de projets.

PRESIDENT : Marseille Patrick

SECRETAIRE : Pochon Guillaume

TRESORIER : Philippe Pacot

MEMBRES DU GROUPE :

Patrick MARSEILLE

Philippe PACOT

Alain BIRLOUET

Guillaume POCHON

Association « Heurdys »

Siège social 19 rue Caban 45000 Orléans..... ☎02.38.74.26.19

Président : Marseille Patrick : ☎ 02 38 75 20 03

Secrétaire : Pochon Guillaume : ☎06 99 41 87 99

Site Internet : <http://www.heurdys.com>

Adresse e-mail : heurdys@aol.com